

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

REÇU À LA PRÉFECTURE

- 6 JUIN 2006

N° CP 2^e/60-06
Séance du 02 JUIN 2006

Désignation de représentants du Conseil Général du Haut-Rhin au sein de l'Observatoire Départemental d'Equipement Commercial (ODEC)

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

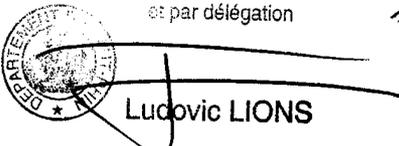
APRES EN AVOIR DELIBERE

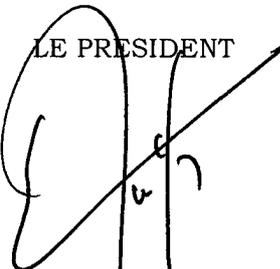
❖ Approuve le rapport et désigne :

MM. Michel HABIG et Alphonse HARTMANN, en tant que titulaires

MM. Jean SCHUSTER et Pierre SCHMITT, en tant que suppléants

pour représenter le Conseil Général au sein de l'Observatoire Départemental d'Equipement Commercial (ODEC).

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet - 6 JUIN 2006
Publication - 9 JUIN 2006 -
Pour le Président du Conseil Général
et par délégation

Ludovic LIONS

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstentions